

# Info-GT

PILIER  
VIE  
ECONOMIQUE

THEME : Economie locale et agriculture

## De quoi parle-t-on ce soir ?

L'économie se mondialise ; pourtant, il reste des raisons d'agir au niveau local, notamment pour le maintien des petites et moyennes entreprises. Un emploi par-ci, un emploi par-là, ces modestes réussites font boule de neige et améliorent finalement le bilan régional de manière significative.

L'agriculture est un des socles de la société. Elle remplit une fonction nourricière et contribue largement à

la structuration du territoire et à l'économie des espaces ruraux. Dans le contexte de crise actuel, l'agriculture est confrontée à des difficultés très importantes : le secteur souffre de la libéralisation des marchés qui conduit à d'importantes fluctuations des prix. De plus, le monde agricole bénéficie de moins en moins d'un soutien solide et durable des pouvoirs publics pour assurer son avenir et les missions liées à son rôle multifonctionnel dans la société. Enfin, l'évolution des exigences et des attentes des

consommateurs, ainsi que les mesures à prendre pour répondre aux défis environnementaux et aux effets du changement climatique, nécessitent l'adaptation de certains modes de production.

Dans ce contexte, les **produits locaux** prennent donc une place de plus en plus importante ...



FAUVILLERS

GT 5  
26 mars  
2019

Dans ce numéro :

- De quoi parle-t-on ce soir ? 1
- Les constats mis en avant par le diagnostic 1
- Ce que vous avez dit.... 2
- Pour aller plus loin... 2
- Exemples de bonnes pratiques 2
- Quelques mots clefs précisés 3
- Exemples de bonnes pratiques (suite) 3

## Les constats mis en avant par le diagnostic

Malgré les **opportunités proposées au Grand-Duché du Luxembourg**, un taux de chômage faible et un revenu médian élevé, **la situation socio-économique de la commune semble fragile**.

Le taux de chômage augmente, le taux d'activité est relativement faible et le revenu médian masque une grande disparité.

La **Zone d'Activités Economiques Mixtes de Malmaison** est peu développée (moins de 30% de sa surface).

La répartition sectorielle des entreprises est sensiblement différente des autres entités avec une plus grande représentation du secteur primaire. Cette répartition tend à se rapprocher de celle des communes voisines : **les secteurs primaire (agriculture) et secondaire (construction) sont en décroissance tandis que le secteur tertiaire**

**(administration, santé et aides sociales) progresse**.

Les indépendants sont relativement nombreux mais tendent à diminuer. Trouver un emploi sur la commune est compliqué car **peu d'emplois locaux** sont proposés. Et seulement 43% des salariés travaillent à proximité de leur lieu de résidence.

Les services économiques (**Agence de Développement Local et Agence Locale pour l'Emploi**) sont présents.

Le **commerce** est peu présent sur la commune, les habitants se déplacent préférentiellement vers Bastogne et Arlon.

L'**accès à la terre** représente à lui seul un enjeu majeur de l'agriculture fauvilleroise : la **pression foncière** exercée par les Grand-Ducaux accélère la modification du mode d'exploitation traditionnel (élevage bovin,

petites et moyennes surfaces d'exploitation ...) vers une agriculture plus intensive, et les exploitants vieillissants ne trouvent pas de repreneurs. Le mode d'exploitation suit les grandes tendances agricoles ardennaises : **diminution des surfaces totales et surtout du nombre d'exploitations** (de manière 2 fois plus importante) ; l'élevage bovin reste dominant, même si des poulaillers « bios » se sont installés récemment. La diversification agricole, bien que ponctuelle, est soutenue par le PNHSFA (notamment avec la marque « Régal de nos Terroirs » et l'agriculture biologique se développe. Quelques produits locaux sont présents : boucherie à la ferme (« FourHotte »), filière « Epeautre d'Ardenne », Moulin de Hollange, « Ruches et Terroirs », récent « petit magasin de terroir »...

## Ce que vous avez dit en matière d'économie locale et d'agriculture

« La population applaudit chacune des initiatives mêmes ponctuelles en faveur du commerce »



« La diversification agricole est identifiée par la population comme solution »

La population insiste sur le fait que la situation économique reflète **un territoire entouré de pôles d'emplois** belges et grand-ducaux (Bastogne, Arlon et le Grand-Duché du Luxembourg). Elle ajoute que la **N4 est un atout pour accéder à ces pôles économiques voisins**, pourvoyeurs d'emploi et de pouvoir d'achat, mais qu'ils sont aussi un **frein au développement économique local**.

La **Zone d'Activités Economiques Mixtes** représente un vrai débat : elle semble une opportunité pour attirer les entreprises sur la commune mais sa localisation (pourtant accessible car le long de la N4), et son développement semblent problématiques.

Si la population met en valeur les indépendants et artisans présents, elle regrette le manque d'entreprises et de dynamisme

économique de manière générale.

Les services économiques (**ADL et ALE**) sont reconnus mais leur action semble parfois insuffisante ou incomplète.

L'**absence de commerces** de première nécessité, de proximité et d'HoReCa pose presque un enjeu de service minimum à la population. Parallèlement, elle applaudit chacune des initiatives mêmes ponctuelles en faveur du commerce.

Le **problème foncier** est vivement ressenti par les agriculteurs. Ils insistent sur la mauvaise qualité des sols renforcée par la **sécheresse locale, la disparition des petites exploitations** et les **pratiques intensives et polluantes des Grand-Ducaux**. Ces pratiques différentes sont également pointées du doigt par l'ensemble de la population, ainsi que l'insécurité



La ZAEM de Malmaison

routière due au charroir agricole. La **diversification agricole** est identifiée par la population comme solution pour permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail mais aussi pour développer le **commerce local alimentaire**.

La population souligne qu'il y a **peu de producteurs locaux**, peu de communication sur leurs produits et donc **peu de visibilité**. Malgré tout, les habitants citent et apprécient les quelques produits et marchés du terroir existant.



### Pour aller plus loin dans la réflexion, quelques questions à se poser...

Quelle place trouver pour l'économie locale dans son contexte suprarégional (proximité de pôles importants) ? Comment dynamiser les PME et l'économie de proximité afin de maintenir la vitalité des villages ? Comment (re)créer des commerces de proximité ?

Comment sauvegarder le secteur agricole local traditionnel ? Comment l'aider à garantir une grande qualité et à le diversifier ?

Comment valoriser les produits locaux du terroir ? Comment créer des circuits courts ?

## Exemples de bonnes pratiques

### MARQUE « RÉGAL DE NOS TERROIRS »

Depuis 2007, le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert s'est associé au Parc Naturel de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier pour assurer la promotion des producteurs. C'est ainsi que la marque collective « Régals de nos Terroirs » a vu le jour.

Tous les produits qui bénéficient de cette marque doivent être issus ou être transformés sur le territoire des deux Parcs Naturels.

Outre les produits, des services (revente de produits du Parc, pressoir à pommes, etc.) peuvent également adhérer à la démarche. « Régals de nos Terroirs » assure la promotion et la mise en réseau des producteurs et des services. En contrepartie, ceux-ci véhiculent l'image des Parcs Naturels dans leurs magasins, à la ferme, sur les marchés locaux et régionaux. Aujourd'hui, une vingtaine de producteurs adhèrent à ce label.



## Quelques mots clefs précisés (source : FRW)

**Atelier rural :** loué pour une durée limitée par la Commune aux TPE et PME, l'atelier rural a pour fonction de faciliter le lancement de jeunes entreprises en leur évitant des investissements lourds de départ pour l'achat d'un bâtiment. Il les soutient donc pendant la période généralement reconnue comme la plus critique de la vie d'une entreprise en les débarrassant momentanément d'un souci important. L'atelier rural peut aussi héberger des entreprises en voie d'expansion ou de diversification. Il peut être installé n'importe où en zone constructible.

**Hall relais :** géré par une intercommunale de développement et situé sur une zone d'activité économique,

le hall relais n'est généralement pas vendu. Le but des halls relais est ainsi de faciliter l'implantation d'entreprises durant la période nécessaire à l'étude des perspectives de développement de leurs activités.

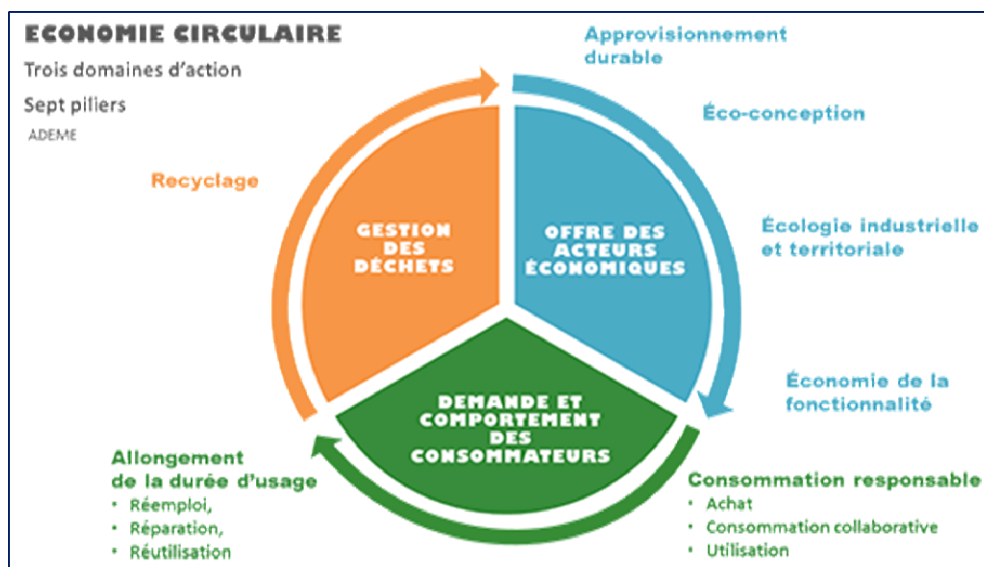
**Zone d'activités économiques mixtes :** division du plan de secteur destinée aux activités d'artisanat, de service, de distribution, de recherche ou de petite industrie. Les halls et installations de stockage y sont admis.

La ZAEM de Malmaison couvre plus de 32ha dont seulement 10ha sont occupés (en 2018) par 10 entreprises.

**Economie circulaire :** elle propose

de repenser les modes de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et ainsi limiter les déchets générés. Ce n'est pas une grande révolution de l'économie mais plus une autre façon de voir les choses.

- Au niveau de la production : approvisionnement local, conception plus réfléchie (emballage, pièce de rechange, ...), cogénération ...
- Au niveau de la consommation : achat groupé, réutilisation, réparation, recyclage ... au lieu de jeter !



## Exemples de bonnes pratiques (suite)

### HALLE DE HAN À TINTIGNY :

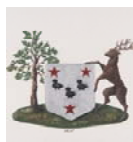
Au départ il s'agissait de réaffecter un bâtiment industriel (usine de copie de meubles anciens) et de relocaliser 2 entreprises d'économie sociale (le Centre de Développement Rural et l'Asbl Produits et Marchés du Pays).

L'objectif de maintenir les 2 entreprises sociales sur le territoire communal est rempli et a permis de soutenir et de renforcer le tissu économique local par une valorisation des ressources agricoles et entrepreneuriales.

Tous les acteurs sont regroupés dans un espace polyvalent adapté qui accueille le marché fermier hebdomadaire, l'Entreprise de Formation par le Travail, un espace de restauration (service traiteur « Framboise et Mangetout »), un centre d'impression (« Studio graphique »), une salle de cours informatisée (organisation de formations) et l'Espace Public Numérique de Tintigny. La restauration du bâtiment a permis de respecter les normes de sécurité et surtout de l'adapter en termes d'économie d'énergie (avec notamment l'utilisation de pellets).



## Opération de développement rural de la Commune de Fauvillers



### Administration communale de Fauvillers

Place communale, Fauvillers, 310

6637 FAUVILLERS

Tel : +32 (0)63 / 60.83.23



### Fondation rurale de Wallonie

Rue de France, 19A

6730 Tintigny

Agents de développement

- Sophie ORBAN

- Bruno Echterbille

Tel : 063 440 202



### Bureau d'études SPRL LACASSE-MONFORT

Valentin LABOREY & Cécile ROMAND, auteurs de programme

Petit Sart 26 à 4990, LIERNEUX

Tel : 080 418 681

## Pour en savoir plus...

- Cahier n°1 de la FRW « Atelier rural »  
[https://www.frw.be/store/p185/L%27\\_Atelier\\_rural\\_-\\_Cahier\\_1\\_-\\_RÉÉDITION\\_2017.html](https://www.frw.be/store/p185/L%27_Atelier_rural_-_Cahier_1_-_RÉÉDITION_2017.html)
- Cahier n°7 de la FRW « Agriculture et voisinage »  
[https://www.frw.be/store/p179/Agriculteurs\\_et\\_voisinage\\_-\\_Cahier\\_7.html](https://www.frw.be/store/p179/Agriculteurs_et_voisinage_-_Cahier_7.html)
- Cahier n°11 de la FRW « L'économie et l'emploi »  
[https://www.frw.be/store/p175/L%27%C3%A9conomie\\_et\\_l%27emploi\\_-\\_Cahier\\_11.html](https://www.frw.be/store/p175/L%27%C3%A9conomie_et_l%27emploi_-_Cahier_11.html)
- Dossier « Economie circulaire » de l'AVISE (Portail du développement de l'économie sociale et solidaire)  
<https://www.avise.org/dossiers/economie-circulaire>

Retrouvez-nous sur  
le Web :

[www.pcdr-fauvillers.info](http://www.pcdr-fauvillers.info)

Retrouvez-nous sur  
Facebook :

[PCDR Fauvillers](https://www.facebook.com/PCDRFauvillers)

## Rappel du calendrier

- **Mardi 5 février :** **Vie associative** (culture, sport, associations, infrastructures, activités) – **Gouvernance** (gestion communale, gouvernance) – **Communication** (infrastructures, réseaux, communication communale, liens entre les citoyens)
- **Mardi 12 février :** **Cohésion sociale** (solidarité, bien-être, indicateurs de cohésion sociale) – **Services** (publics fragilisés : petite enfance, enfance et jeunes, aînés, santé ...) – **Logement**
- **Mardi 26 février :** **Cadre de vie et aménagement du territoire** (Schéma de Développement Communal, patrimoine) – **Villages** (espaces de convivialité)
- **Mardi 12 mars :** **Nature, environnement** (paysages, propreté, nuisances, épuration) – **Ressources** (énergie, PAED, forêt, eau)
- **Mardi 26 mars :** **Economie** (entreprises, emploi, ZAEM, commerces) – **Agriculture** (Diversification, accès à la terre) – **Produits locaux** (artisanat)
- **Mardi 2 avril :** **Tourisme** (HoReCa, produits touristiques, acteurs touristiques, hébergements, pré-RAVeL) **et Mobilité** (mobilité douce, voiture, TEC)